

HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE – BE MANOEUVRE

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication **NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.**
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humains : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites et formalisation
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Limites de l'habilitation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesure de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

PUBLICS

Tout public

PRE-REQUIS

Aucun prérequis. Cette habilitation est destinée aux personnels non électriciens

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien et test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

VALIDATION

Autre certification

SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

364 €

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



DURÉE INDICATIVE

14 heures

(durée ajustable selon votre situation : nous consulter).

DATES DE SESSIONS

Entrées-sorties permanentes

LIEUX DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
50 av. Jean Jaurès
07100 **ANNONAY**

Centre de sécurité
La Plaine P5
07350 **CRUAS**

305 Rue de Cocause
26150 **DIE**

24 av. des Catalins
26200 **MONTÉLIMAR**

Maison de L'Emploi et de la Formation
2 Bd Frédéric Mistral
26700 **PIERRELATTE**

9 Rte d'Antraigues
07600 **VALS-LES-BAINS**

CONTACT

04 75 82 37 90

contact@greta-ardechedrome.fr

INDICATEURS 2023

Taux de satisfaction
100% de satisfaction

MAJ le 09/04/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAc - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS